

011

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de MM. Bérenger, Ribot, Paul Strauss, Cazot, Milliard, Ferdinand-Dreyfus et Audiffred, portant attribution des droits de poursuite directe devant les tribunaux de répression aux associations d'intérêt général spécialement autorisées par la Cour d'appel.

(Nommée le 25 juin 1909.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : AUDIFFRED.
2^e — FORICHON.
3^e — CRÉPIN.
4^e — BÉRENGER. *Président*
5^e — FERDINAND-DREYFUS.
6^e — VIDAL DE SAINT-URBAIN.
7^e — LOZÉ.
8^e — Théodore GIRARD. *Secrétaire*
9^e — Jules CAZOT.

Printed by
J. H. [unclear]
at the [unclear]
of [unclear]

Séance du 29 juin 1909.



Le bureau a nommé Président M. Bérenger
secrétaire M. Théron

Les commissions ont fait connaître le résultat
des décisions des bureaux.

La séance a été levée.

Le secrétaire M. Théron

Séance du 8 juillet 1909

Présidence de M. Bérenger.

Plusieurs membres ayant été
retenus à la commission des finances, la com-
mission ne s'est pas trouvée en nombre pour
sécher.

Elle s'est ajournée à une séance
ultérieure, espérant que le Président lui
aurait fait connaître les décisions qu'il avait
faites sur le projet de garde des sceaux pour l'entre-
tenu de la proposition de loi et lui demander
d'être entendu par la commission.

La séance a été levée.

Le secrétaire

M. Théron

Séance du 22 mai 1900

Présidence de M. Bérenger

La Commission n'étant pas en nombre, s'est ajournée, sur la
proposition du garde des sceaux, après la période des
vacances de Pâques.

Le Président

M. Bérenger